



# JAP (je Joue – j'Arbitre - je Participe)

**Destinataires : EFMB, Ligues Régionales, Comités Départementaux**

**Nombre de pièces jointes : 3**

- Information  
 Diffusion vers : Clubs, Commissions MiniBasket, Ecoles d'arbitrage, CDO, CRO.  
 Echéance de réponse

## Le JAP V2, c'est parti ! Le JAP évolue et s'informatise !

La nouvelle version du JAP informatisée est opérationnelle.

### Les principes :

1. Sur FBI V2 <http://extranet.ffbb.com/fbi/connexion.do> (onglet JEUNESSE), **l'éducateur du club** valide les compétences acquises en se basant sur le guide "aide à l'évaluation des compétences au JAP" élaboré à partir des situations du cahier technique 7-11 ans.
2. Sur la plateforme JAP <http://jap.ffbb.com/> le **jeune licencié (U9 à U13)**, via son numéro de licence, peut suivre ses progrès, visionner les vidéos des compétences à acquérir.
3. **Les clubs** disposent aussi d'une plateforme <http://www.canal-sport.fr/fr/jap> où ils accèdent aux vidéos ressources représentant les 48 compétences à maîtriser.
4. Toutes les informations sur l'Opération J-A-P sur le site de la FFBB en suivant le lien <http://www.ffbb.com/ffbb/dirigeants/developper/mini-jeunes/jap>.

La mise en place du JAP V2 est simple et les 4 supports de l'opération sont là pour vous y aider :

- La présentation de l'opération (doc joint)
- Le guide d'évaluation des 48 compétences (doc joint)
- Le flyer explicatif (doc joint)
- Le poster de l'opération (téléchargeable sur le site de la FFBB)

« A vous de japer ! »

Contact Mail : [gmalecot@ffbb.com](mailto:gmalecot@ffbb.com)

Tél. : 06.89.80.23.80

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Agnès FAUCHARD Présidente de la Commission MiniBasket	Sébastien DIOT Directeur du Pôle Territoires	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2016-10-18 - TERRITOIRES Note JAP - VFIN	